

Licence professionnelle Administrateur de réseaux et de bases de données

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administrateur de réseaux et de bases de données. 2017, Université de Limoges. hceres-02028028

HAL Id: hceres-02028028 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028028

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Administrateur de réseaux et de bases de données

Université de Limoges



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sciences et ingénierie des systèmes, mathématiques, informatique

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s):/

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) Administrateur de réseaux et de bases de données ouverte en septembre 2000 au sein du département Informatique de l'institut universitaire de technologie (IUT) du Limousin, site de Limoges, permet aux étudiant(e)s, issu(e)s de brevet de techniciens supérieurs (BTS) et de diplôme universitaire de technologie (DUT) informatique déjà formé(e)s en programmation informatique, d'acquérir une double compétence en administration réseaux et en gestion de bases de données. Cette formation, dispensée en présentiel, est ouverte à l'alternance en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Elle est aussi accessible en formation continue et au travers de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle offre une poursuite d'études tout à fait adaptée aux formations techniques Bac +2 de l'université de Limoges désirant acquérir une nouvelle compétence réseau : DUT Informatique, Mesures physiques, Génie électrique et informatique industrielle, Réseaux & télécommunications, Services et réseaux de communication.

Les métiers visés sont, par exemple, les suivants : administrateur réseaux, concepteur de bases de données, administrateur de bases de données, chef de projet, administrateur de systèmes d'informations, etc.

Analyse

Objectifs

La licence professionnelle Administrateur de réseaux et de bases de données (ARBD) ouverte en septembre 2000 s'inscrit parfaitement dans la suite de cursus de type bac +2 en informatique. Elle permet aux étudiant(e)s, issu(e)s de BTS et DUT informatique déjà formé(e)s en programmation informatique, d'acquérir une double compétence en administration réseaux et en gestion de base de données. Ces deux compétences ouvrent très nettement les possibilités d'insertion professionnelle. Le marché de l'emploi est très demandeur de profils présentant l'une ou l'autre de ces spécialités. Les types d'emploi accessibles sont bien définis et tout à fait cohérents avec la formation : administrateur réseaux, concepteur ou administrateur de bases de données, administrateur de systèmes d'information, etc.

Organisation

Cette formation est organisée en cinq unités d'enseignement (UE). Une première unité de mise à niveau, « Fondamentaux et harmonisation » (117h), permet d'harmoniser les connaissances de base d'un public provenant d'horizons divers. La seconde unité d'enseignement « Environnement professionnel » (126h) regroupe l'ensemble des matières transverses importantes pour le statut de cadres intermédiaires de l'entreprise : mathématiques, communication, anglais, culture entreprise et droit. La troisième unité d'enseignement concerne la partie spécialisation métiers « Enseignement d'informatique professionnelle » (207h) organisée autour de deux thèmes : l'administration des réseaux et l'administration des systèmes de gestion de base de données.

Les quatrième et cinquième unités d'enseignement concernent respectivement le projet tuteuré de 200h et le stage en entreprise de 16 semaines. Cette organisation est tout à fait règlementaire et en cohérence avec les objectifs affichés en terme d'insertion professionnelle et d'accueil d'un public diversifié.

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle ARBD s'intègre parfaitement dans l'offre de formation de l'université de Limoges car elle offre aux étudiants issus des formations technologiques bac +2 (en particulier la deuxième année de licence - L2 Informatique) une année de spécialisation permettant une insertion professionnelle rapide dans les métiers de l'informatique et des réseaux. Elle offre de fait aussi une poursuite d'études courtes, doublée d'une insertion professionnelle favorable, aux étudiants de BTS et des départements DUT Informatique, Mesures physiques, Génie électrique et informatique industrielle, Réseaux & télécommunications, Métiers du multimédia et de l'internet des IUT, en particulier celui du Limousin. Au-delà de l'implication de quelques professionnels, du privé comme du public, dans les enseignements, compte tenu de l'existence de cette formation depuis 16 ans, on peut regretter l'absence de partenariats conventionnés ou de collaborations effectives au travers de projets concrets.

Equipe pédagogique

La formation présente une équipe pédagogique plutôt équilibrée, en terme de répartition horaire, entre enseignants du secondaire (20 %) et enseignants-chercheurs (30 %) du département Informatique, professionnels « cœur de métier » (33 %), et enseignants du secondaire (12 %) et enseignants-chercheurs (5 %) d'établissements extérieurs. Les heures d'enseignement sont plutôt réparties de façon homogène sur l'ensemble des intervenants. La proportion de 30 % de professionnels intervenant dans le cœur de métier est tout à fait correcte mais présente une trop grande part d'éléments du « secteur public et des collectivités » au détriment du secteur privé. La responsabilité de la formation est assurée par un professeur certifié (PRCE) du département Informatique mais la répartition des tâches administratives et le fonctionnement de l'équipe pédagogique ne sont pas du tout définis.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le nombre de candidatures n'étant pas indiqué, il n'est pas possible d'apprécier l'attractivité et la sélectivité de la formation. Cependant, on peut constater au vu des effectifs que cette licence ne fait pas le plein avec une moyenne de 23 étudiants pour 28 places ouvertes et même que son nombre d'inscrits pédagogiques présente une tendance à la baisse pour 2015-2016 avec seulement 20 inscrits. Au vu de l'évaluation précédente qui mettait déjà l'accent sur cette baisse des candidatures, il est clair que cette baisse problématique n'est pas anecdotique. L'équipe pédagogique a d'ailleurs déjà réagi en proposant un nouveau parcours de cette même licence qui semble répondre à une demande pressante des entreprises : « Développeur d'applications web et big data ».

Le recrutement est assez diversifié et à peu près équitablement réparti en moyenne entre DUT et BTS, même si on observe une baisse des inscrits issus de DUT en 2015-2016, avec un seul étudiant de L2 en cinq ans. Le nombre d'étudiants en alternance est entre 4 et 5 en moyenne chaque année, ce qui n'est clairement pas assez pour une licence professionnelle dans un secteur porteur comme l'informatique et les réseaux. Une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) est assurée en moyenne chaque année.

Le taux de réussite est bon avec une moyenne de 87 % sur cinq ans.

L'insertion professionnelle est juste correcte avec un taux de 80 %, inférieure au taux de 87 % national toutes licences professionnelles confondues. Concernant le taux d'insertion, il faut noter l'incohérence des chiffres de l'enquête nationale, le total des répondants étant inférieur à la somme des différentes rubriques. On peut regretter de ne pas avoir de détails sur le temps de recherche d'emploi à la sortie de la licence ni sur le type de poste occupé, cohérent ou non avec la formation. Avec moins de 20 %, les poursuites d'études sont faibles mais de la même manière, le dossier ne présente pas de détail sur celles-ci.

Le manque d'information sur l'insertion professionnelle et sur les poursuites d'études ne permet pas de juger de l'adéquation avec les objectifs de la formation.

Place de la recherche

Plusieurs enseignants-chercheurs du laboratoire XLIM font partie de l'équipe pédagogique de la licence. Il est avancé dans le dossier que la licence profite ainsi des différents partenariats et collaborations du laboratoire avec le monde de l'entreprise mais rien dans celui-ci ne vient étayer cette affirmation.

Place de la professionnalisation

Le domaine d'activité de cette licence est dans un secteur très porteur en matière d'embauche à l'heure actuelle. Le dossier, trop peu détaillé au niveau du contenu de la formation et des différents enseignements, ne permet pas de juger correctement de l'adéquation avec les besoins du monde professionnel. On peut cependant s'interroger sur le faible nombre de contrats d'alternance et l'absence de certification professionnelle (CISCO CCNA en particulier), dans un secteur d'activité où celles-ci ont une haute importance, en particulier dans le domaine des systèmes et réseaux.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est très insuffisante et manque foncièrement de renseignements. En particulier, elle ne mentionne pas la possibilité d'alternance.

Place des projets et des stages

Deux projets tuteurés sont réalisés durant l'année pour répondre à chacune des deux compétences visées. Ceux-ci sont validés par la rédaction de deux mémoires et par deux soutenances et sont valorisés par un total de 11 *European credit transfer system* (ECTS) (dossier en contradiction à ce sujet avec l'annexe descriptive au diplôme qui le valorise à 10 ECTS). Les entreprises partenaires interviennent dans le choix des projets tuteurés mais le dossier ne précise pas si elles proposent des sujets en relation avec leur activité et s'ils sont encadrés par celles-ci.

La démarche de recherche de stage en entreprise des étudiants est accompagnée par l'ensemble de l'équipe pédagogique. L'étudiant est encadré durant son stage par deux tuteurs, l'un issu de l'équipe pédagogique, l'autre nommé par l'entreprise. Le stage est valorisé par 15 ECTS mais il manque des détails concernant les modalités d'évaluation de celui-ci.

Place de l'international

Le programme d'accueil d'étudiants étrangers, en particulier mexicains et vénézuéliens, au travers des programmes d'échanges de l'association des directeurs d'IUT a été abandonné depuis deux ans pour cause de difficulté pour ceux-ci à trouver des stages rémunérés. Chaque année, un ou deux étudiants effectuent, avec l'aide du service des relations internationales, un stage de fin d'année à l'étranger. Même si la loi le permet, il est clair que l'augmentation du nombre d'étudiants en alternance implique une réduction naturelle de ces stages internationaux. Le dossier ne donne aucun autre renseignement sur l'enseignement des langues étrangères que les 32 h d'anglais dispensées sur l'année.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La diversité du recrutement est en partie assurée avec un recrutement équilibré entre diplômés de DUT et de BTS. On peut cependant déplorer la trop faible proportion d'étudiants issus de L2. Le dossier omet d'afficher le nombre de candidatures et leur provenance, ce qui ne permet pas véritablement d'apprécier la politique de recrutement de la licence. Les modalités et critères de recrutement ne sont pas précisés dans le dossier.

Concernant le dispositif d'aide à la réussite, on peut noter une UE d'harmonisation des connaissances, répartie sur les quatre premières semaines de la formation, qui permet de conforter les bases nécessaires à la formation.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La licence professionnelle, dispensée sur 14 semaines de présentiel, favorise les mises en situation pratique. Elle est ouverte à l'alternance en contrat d'apprentissage et de professionnalisation, mais aussi en formation initiale à temps plein ainsi qu'à la formation continue. Les modalités d'articulation de la formation temps plein avec la formation en alternance ne sont pas précisées, ni même le rythme de l'alternance. Aucune précision quant à la place du numérique dans la formation. La gestion de la VAE n'est pas non plus indiquée

Evaluation des étudiants

L'évaluation s'effectue en contrôle continu tout au long de l'année. L'absence d'une annexe descriptive au diplôme avec des modalités de contrôle de connaissances précises, présentant les éventuelles possibilités de compensation d'UE (ou de module) au sein d'un semestre ou d'un semestre à l'autre pénalise la clarté du dossier

Suivi de l'acquisition de compétences

Seule l'acquisition des compétences des étudiants en apprentissage est précisée. Celle-ci se fait via un livret d'apprentissage et via un suivi de l'alternant par un tuteur pédagogique en lien étroit avec le tuteur en entreprise. Une fiche de suivi est établie à chaque rencontre.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés s'effectue au travers de deux enquêtes. Une enquête nationale à 30 mois effectuée par l'université de Limoges avec un taux de réponse supérieur à 75 % tout à fait satisfaisant, affiche une insertion professionnelle proche de 80 %. Une seconde enquête à six mois sous la forme d'une campagne d'appels téléphoniques obtient un taux de réponse supérieur à 80 % et permet de préciser l'entreprise, le type d'emploi et le salaire en sortie de formation. La méthodologie appliquée est adéquate et donne une bonne vision du devenir des diplômés mais il est dommage que les détails de ces enquêtes et leurs résultats ne soient pas annexés à ce dossier.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Depuis 2007, un Conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an au moment des évaluations avec pour objectif d'évaluer la pertinence des enseignements au regard des besoins du monde professionnel et de faire des propositions pour les adapter à l'évolution de ceux-ci. Par exemple, le Conseil de juin 2015 est constitué de trois enseignants de l'équipe pédagogique, dont le responsable, et de quatre professionnels cœur de métier, dont deux anciens étudiants de la LP. On peut déplorer l'absence d'étudiants dans ce Conseil mais elle est en partie compensée par la présence des deux anciens étudiants.

Aucune information concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants et l'auto-évaluation de la formation n'est présente dans le dossier.

Conclusion de l'évaluation

Points forts:

- Le bon équilibre de l'équipe pédagogique entre enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels.
- La bonne insertion professionnelle par son positionnement cohérent dans un secteur professionnel très dynamique et très porteur en matière d'embauche.
- L'ouverture en alternance en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage.
- La réactivité face aux évolutions technologiques constantes du secteur grâce à son Conseil de perfectionnement se réunissant deux fois par an.

Points faibles:

- La part trop faible des effectifs inscrits en alternance.
- L'absence d'évaluation des enseignements et d'auto-évaluation de la formation présentées dans le dossier.
- L'absence de certification professionnelle, dans le domaine des systèmes et réseaux en particulier où elles sont très importantes.
- Le manque d'informations ou de précisions concernant la place du numérique, les détails des enseignements, les détails des résultats des enquêtes et leurs analyses, les modalités de contrôle des connaissances clairement définies, etc.

Avis global et recommandations:

La licence se doit de développer l'alternance et la formation continue afin d'étendre son réseau de partenaires et de favoriser les relations avec de nouvelles entreprises. Pour ce faire, il est important de mettre en place des conventions de partenariats avec les entreprises ou les branches professionnelles, comme cela avait déjà été recommandé lors de l'évaluation précédente.

Il est nécessaire aussi de développer les modalités pédagogiques numériques afin d'accroitre l'efficacité des enseignements et l'attractivité de la formation.

L'évaluation précédente a été en partie prise en compte par l'ouverture à l'alternance, ce qui est favorable au dossier. Il reste cependant à renforcer l'attractivité de cette licence auprès du public diplômé au niveau bac +2, en particulier des formations L2 de l'université, afin de garantir un effectif complet. A ce sujet, il faut noter l'initiative d'ouverture en septembre 2016 d'un second parcours de cette licence *Développeur d'applications web et big data* pour répondre à la demande des entreprises locales.

Il est important de mettre en place rapidement un certain nombre de certifications professionnelles, en particulier dans le domaine des systèmes et réseaux, afin d'accentuer l'attractivité de cette formation pour les étudiants ainsi que pour les entreprises. De plus, un effort devrait être fait pour l'évaluation des compétences des étudiants, en s'appuyant sur le référentiel de formation, à l'instar de ce qui est mis en place pour les alternants.

Il faudra porter une attention particulière à l'insertion professionnelle pour l'améliorer et éviter ainsi que les poursuites d'études ne dépassent la limite de 20 %.

Il serait opportun d'apporter plus d'attention quant à la précision du dossier avec plus de données quantitatives et de données chiffrées afin de le rendre moins déclaratif (place du numérique, détails des enseignements, détails des enquêtes, MCC précises, etc.). De même, la fiche RNCP, non satisfaisante, nécessite d'être retravaillée et mise à jour afin de correspondre parfaitement au dossier présenté.

Observations des établissements

Pôle Formation et Insertion Professionnelle Direction des Etudes Campus des Jacobins 88 rue du Pont Saint-Martial 87000 Limoges T. 05 55 14 92 81 F. 05 55 14 92 85



Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER, Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES A l'attention de Monsieur le Directeur du Département d'Evaluation des Formations 2 rue Albert Einstein 75 013 PARIS

Affaire suivie par Virginie Lefebvre Directrice des Etudes Tél. 05.55.14.92.81 virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE Vice-présidente CFVU pascale.torre@unilim.fr

Réf:PFIP/DE/VL/1250

OBJET

Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle « Maitrise de l'Energie, Electricité, Développement Durable »

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER



Référence : Licence Professionnelle « Maitrise de l'Energie, Electricité, Développement Durable » Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES

Liste page à page (du rapport d'évaluation)

Page 3 - Rubrique objectifs:

Concernant « la formation de professionnels en exercice » : notre objectif premier est de former en alternance des étudiants diplômés à bac+2. La formation de professionnels du secteur ne peut être mise en place qu'en cas de demande particulière et n'est en aucun cas un objectif nous amenant à prospecter pour mettre en place des formations de ce type.

Page 4 – Rubrique organisation :

Le parcours est nommé EGREF et non EGRE